

Compte rendu du conseil d'école du vendredi 22 juin 2018.

Le conseil d'école est présidé par Mme Guérout.

Étaient présents :

- Mmes Mismacque, Feutry, Guérout, Mr Dulong professeurs des écoles
- Mme Hérel, Présidente du SIRS, Mme Fournier, Maire
- Mr Bettioui, représentant des parents d'élèves
- Mmes Lebas, Bailly, Jennequin, Gamard ,Payet, représentantes des parents d'élèves

Étaient excusés :

- Mr Rybka : Inspecteur de l'Education nationale
- Mrs Crépin et Bailly, Maires

La séance débute à 19h00 à Hautbos.

Ordre du jour :

1-Effectifs rentrée 2018 et répartition provisoire

Les effectifs sont les suivants : 14 PS, 12 MS, 13 GS, 9 CP, 14 CE1, 18 CE2, 9 CM1, 5 CM2
Il y a beaucoup de mouvements d'élèves (départs et arrivées). C'est pourquoi, les parents seront informés la semaine prochaine de la répartition des élèves dans les différentes classes.

2-Listes des fournitures scolaires pour la rentrée 2018

Chaque enseignant propose sa liste de fournitures scolaires. Les listes sont acceptées par le conseil d'école. Chaque parent sera destinataire de la liste de fournitures via le cahier de liaison. De plus, les listes de fournitures scolaires seront affichées dans les cadres des écoles et sur le site internet de la commune de Thérines.

3- Présentation du projet d'école.

Mme Guérout présente le projet d'école qui s'articule autour de 3 axes.

Le premier axe s'intitule : « Développer l'esprit critique pour mieux comprendre le monde. » Les objectifs opérationnels retenus sont : comprendre des textes, mieux connaître l'autre pour mieux le comprendre et s'approprier des références culturelles, historiques sur le monde.

Le second axe s'intitule : « Résoudre des problèmes dans les différents domaines mathématiques. ». Les objectifs sont:s'engager dans une démarche de recherche, améliorer le traitement des données et développer le calcul mental.

Le dernier axe s'intitule : « Développer le goût de l'effort et l'envie d'apprendre ». Les objectifs sont : vouloir apprendre, apprendre à se tromper, apprendre à utiliser les nouvelles technologies et développer le goût de l'effort par le biais de l'EPS.

Le projet d'école est adopté à l'unanimité.

4- Kermesse

Pour rappel, le spectacle de fin d'année aura lieu le vendredi 29 juin à 19h00 à la salle des fêtes de St Maur. La kermesse et un barbecue auront lieu après le spectacle.

Mmes Payet et Gamard apportent des informations supplémentaires sur cette soirée. Il y aura 7 stands. 160 enveloppes seront à vendre au prix de 2€ l'enveloppe. Pour le barbecue, on compte 140 commandes (formule repas). 70 repas supplémentaires ont été prévus.

570€ de tickets pour les jeux de la kermesse ont déjà été achetés.

Mme Payet demande où pourront être déposés les jeux restants de la kermesse. On peut envisager de les déposer dans le grenier de la mairie d'Hautbos (tout dépendra de la quantité restante).

5-Questions diverses

Mme Lebas soulève des problèmes d'indiscipline de la part de collégiens dans le car lors de la tournée du soir (les collégiens et les élèves de primaire partagent alors le même car). Mme Hérel explique que c'est au conseil départemental d'intervenir.

Mmes Gamard et Payet font remarquer que lors de la pause déjeuner certains élèves de maternelle et de primaire ont des comportements inadaptés vis à vis du personnel de cantine.

La séance est levée à 20h30

signature du secrétaire de séance
Mme Mismacque



La Directrice de Hautbos
Mme Guérout

